

RAPPORT DE LA COMMISSION THEMATIQUE DE LA FORMATION
chargée d'examiner l'objet suivant :

**Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Carine Carvalho et consorts -
Transitions écologique et numérique : quelle stratégie pour l'emploi et la formation continue ?
(20_POS_211)**

1. PREAMBULE

La commission s'est réunie le 4 avril 2025 pour examiner cet objet. Etaient présent.e.s Mmes Florence Bettschart-Narbel, Muriel Thalmann (remplaçant Aude Billard), Carine Carvalho, Elodie Golaz Grilli, Claude Nicole Grin, Laure Jatton, Aliette Rey-Marion, Sabine Glauser Krug (remplaçant Vincent Bonvin), MM. John Desmeules, Guy Gaudard, Nicolas Glauser, Jacques-André Haury, Vincent Keller, Marc Morandi, sous la présidence de la soussignée Sylvie Pittet Blanchette.

M. Frédéric Borloz, chef du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) était accompagné de M. Lionel Eperon, directeur général DGEP-DEF et de Mme Nathalie Jaunin, directrice générale adjointe DGEO-DEF.

M. Jérôme Marcel, secrétaire de la commission, a établi les notes de séances.

2. POSITION DU CONSEIL D'ETAT

Le chef du DEF explique que la réponse au postulat sur ce qui est entrepris est la plus synthétique possible. L'objectif est de montrer qu'on est très actif sur les questions soulevées, qu'il y a de nombreux projets, qui continuent à se développer et se déployer.

3. POSITION DE LA POSTULANTE

La postulante remercie le DEF pour cette réponse qui amène de nombreuses références intéressantes et répond à sa demande « d'établir une stratégie alliant les transitions écologique et numérique et la formation dans une perspective de durabilité des emplois et d'égalité des chances. » Elle est satisfaite des éléments apportés, en lien avec le contexte fédéral et cantonal, ainsi que du rôle des OrTra (organisations du monde du travail), ainsi que des efforts faits depuis 2020.

Son postulat aborde la question spécifique de l'égalité des chances. Le rapport identifie l'importance du vivier des femmes, car elles ne sont que 19% dans les métiers de l'informatique. On connaît le salon MINT, mais demande si le département pourrait expliciter d'autres initiatives en la matière ? Par ailleurs, elle relève l'affirmation très forte que le problème de la pénurie n'est pas qualitatif, soit qu'il ne manque pas de voies de formations, mais quantitatif, et le besoin d'amener plus de monde à faire le choix de ces orientations professionnelles. Elle demande s'il y a des mesures spécifiques du côté des ORP et des personnes au chômage – afin de faciliter la réorientation.

4. DISCUSSION GENERALE

Concernant les mesures ORP, le département dépend d'initiatives et du droit fédéral, sur lesquels le Canton n'a pas forcément prise.

Le directeur général de la DGEP informe par ailleurs qu'après concertation, les services et directions concernés (environnement et énergie, emploi, promotion économique et innovation, enseignement postobligatoire, enseignement supérieur) se sont mis d'accord sur un mandat de même granularité que l'étude sur le numérique pour identifier si l'offre de formation certifiante ou non est suffisante. Il y aura un volet qui vise à identifier quels leviers des politiques publiques des transitions énergétiques peuvent être activés, ainsi qu'un complément sur le développement de politiques publiques de transition énergétique au sens plus strict du terme. Les résultats de cette étude sont attendus pour l'été 2025 et feront l'objet d'une communication, à l'instar de l'étude sur l'éducation numérique. On s'achemine probablement sur le constat d'une offre de formation qualitative bonne, en particulier si on ajoute des formations professionnelles initiales tels que poseurs de panneaux photovoltaïques pour compléter le dispositif. Et c'est bien en termes de nombre de personnes suivant ces formations qu'il y a probablement le même enjeu que pour le numérique.

La directrice générale adjointe de la DGEO ajoute qu'au niveau de l'enseignement obligatoire le salon MINT Vaud 2024-25 va chercher les élèves depuis la 5^{ème}, pour permettre aux filles de rêver à ces domaines et à ces métiers. De plus avec l'EMPD 2 de l'éducation numérique, on continue à déployer dans le cycle I et II et bientôt le cycle III autant la formation, la mise en place du matériel et surtout la formation des enseignants – au sein duquel il y a bien entendu la notion d'un numérique sobre.

Un commissaire relève que l'éducation numérique et énergétique a fortement évolué en cinq ans, depuis le dépôt de ce postulat. S'agissant de la transition énergétique, les bonnes pratiques professionnelles sont connues (isolation des bâtiments, pose de panneaux solaires, etc.) Les compétences augmentent chaque jour, à chaque installation au sein des entreprises. La technique et les connaissances professionnelles évoluant rapidement, ce qui est rassurant. En ce qui concerne l'éducation numérique, il a pu constater que l'Etat fait des efforts sérieux pour suivre l'évolution rapide des technologies. Les élèves et les étudiants ont à disposition des outils numériques d'actualité. Cette réponse est à son sens satisfaisante et complète. Il a toutefois un bémol s'agissant de la formation professionnelle de poseurs de panneaux solaires : on se rend compte qu'il est plus judicieux de former les apprentis qui sont dans le cursus de la formation duale, quitte à les former quelques mois sur cette pose de panneaux solaires plutôt que de créer une nouvelle profession.

Le chef du DEF partage cette remarque : la formation de poseur de panneaux solaires nous inquiète comme toutes les formations incomplètes. Que vont faire ces personnes une fois que cela sera intégré dans le marché du travail ?

Un commissaire relève que beaucoup de choses ont été faites dans le sens du numérique, notamment en lien avec l'écologie. Mais la transition énergétique ne couvre pas l'ensemble de la question écologique. On vit deux transitions en parallèle, écologiques et numériques, mais en fin de compte le numérique a également un impact écologique important. Dans les formations les logiciels libres sont peu présents à l'avantage des solutions propriétaires en lien avec les GAFAM, et regrette que les formations dans le numérique ne soient pas assez engagées dans les solutions basées sur les solutions qui reposent sur les logiciels libres.

Le chef du DEF relève que le numérique est en constante évolution, y compris au niveau des logiciels libres. Il y a de bonnes et de mauvaises expériences, l'Etat doit veiller à ce que ça fonctionne et garantir que tout le monde puisse utiliser et avoir accès aux solutions le plus adaptées. Il n'est pas spécialiste et n'a pas de parti pris particulier en la matière. L'objectif est que ça fonctionne – si des solutions libres et gratuites fonctionnent on ne va pas se les interdire !

5. LECTURE DU RAPPORT DU CONSEIL D'ETAT

1.1 Système suisse de formation professionnelle

De quels leviers dispose le Canton vu qu'il s'agit essentiellement de compétences fédérales. Par exemple via la mise en place de cours facultatifs complémentaires ou des rencontres avec les organisations professionnelles.

Le chef du DEF relève que les contacts avec les associations professionnelles sont permanents. La volonté première est de mettre les jeunes dans des formations certifiantes. Ensuite, l'aspect spécialité est ouvert : une fois le socle de base acquis, on peut se spécialiser, avec des formations reconnues officiellement et organisées par la branche. On encourage toutes les branches à mettre en place des spécialités reconnues au sein de la branche – la base devant être une formation certifiante. Notre crainte est des formations non certifiantes qui amènent les jeunes dans des voies qui sont appelées à disparaître à terme.

2. REPONSES AUX DEMANDES DU POSTULAT

Est évoqué le lancement d'une étude prospective de Statistique Vaud sur l'évolution de l'emploi et des risques de pénurie de main-d'œuvre, des métiers et des compétences requises à horizon 2050. Cette étude se projette-t-elle dans l'idée d'une société zéro carbone ?

Le chef du DEF relève que cette étude se concentre sur les métiers et la formation. Le zéro carbone est un objectif politique général. Cette étude annoncée a vocation de se concentrer sur les tendances lourdes qui pourraient marquer l'évolution de nos sociétés, en lien avec des objectifs tels que la diminution de l'empreinte carbone. L'étude précédemment évoquée n'est pas mentionnée dans ce rapport.

S'agissant de l'encouragement des femmes et plus particulièrement des jeunes femmes à poursuivre ou se réorienter vers des formations des transitions écologiques et numériques, il y a encore des efforts à faire, car à part le salon MINT il n'y a pas d'autres mesures spécifiques dans le cadre de la formation professionnelle et continue. Une commissaire estime que ces mesures devraient être développées.

Le chef du DEF relève s'agissant de la sensibilisation des jeunes filles qu'il n'y a pas que MINT, mais les ambassadrices qui vont dans les classes, la sensibilisation des enseignants, etc. C'est une préoccupation, il s'agit d'insuffler un état d'esprit.

Le directeur général de la DGEP explique que certains secteurs stratégiques ont été définis comme prioritaires dans l'information aux élèves, via l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle : la mise en avant des métiers du numérique et des transitions, notamment en direction des jeunes femmes. Dans le cadre de la certification professionnelle des adultes, le nombre de certifiés augmente régulièrement : sur les 1333 adultes certifiés en 2024, il y a un ratio de 52% de femmes, ce qui montre que l'employabilité des femmes augmente y compris via l'art. 32 et la certification des adultes.

6. RECOMMANDATION DE LA COMMISSION

A l'unanimité, la commission recommande au Grand Conseil d'accepter le rapport du Conseil d'Etat.

Ecublens, le 20 octobre 2025

*La rapportrice :
Sylvie Pittet Blanchette*